



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

statistiques

Question écrite n° 36727

Texte de la question

M. Florent Boudié attire l'attention de M. le ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur la population de truites sauvages ou « truites fario » dans les rivières françaises. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer quel est l'état actuel de la population de truites fario dans les rivières françaises et son évolution quantitative et géographique sur les dix dernières années.

Texte de la réponse

La truite « fario », espèce native des cours d'eau français, fait l'objet de nombreux repeuplements. Il est ainsi possible de rencontrer des truites « fario » nées en pisciculture et donc non sauvages. Aujourd'hui, nous ne disposons pas, à l'échelle nationale, de suivis des populations sauvages sensu stricto puisque l'identification des individus issus de pisciculture est potentiellement source d'erreur (surtout lorsqu'ils ont été relâchés au stade « juvénile »). On peut donc fournir des tendances à l'échelle nationale concernant les populations de truite fario ou commune *Salmo trutta* via les réseaux de pêche électrique de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema) et de l'étude publiée par Nicolas Poulet et al. (2011). Durant ces 20 dernières années, l'aire de répartition de la truite en France a diminué, de même que ses effectifs. Ainsi, sur 77 populations montrant des tendances significatives, 62 % indiquent une diminution des effectifs. Cette diminution s'observe dans la majorité des bassins, notamment ceux de la Loire, de l'Adour, de la Saône et de la Garonne. Les causes sont pour l'instant inconnues. Parmi les pistes envisagées, on peut citer la dégradation des habitats (colmatage des frayères, fragmentation, eutrophisation, etc.) et le réchauffement climatique, une conjonction des deux facteurs étant très probable.

Données clés

Auteur : [M. Florent Boudié](#)

Circonscription : Gironde (10^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36727

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 septembre 2013](#), page 9386

Réponse publiée au JO le : [7 janvier 2014](#), page 114